

Série: Les enfants de la DPJ
Le besoin de souffler des parents

Clément, Éric

De petites choses peuvent parfois avoir de grands effets. Comme remettre des parents d'attaque en leur accordant un répit. Ou encore, lit-on dans ce dernier volet de notre série, contribuer à la réinsertion des jeunes en difficulté en leur donnant une formation de base et des conseils pratiques qui leur seront utiles à leur retour dans la société.

Peu après que Mireille Desgroseillers eut mis au monde son troisième enfant, Hubert, elle s'est sentie submergée. Le petit ne faisait pas ses nuits. Josyane, 1 an et demi, et Rémi, 4 ans, étaient jaloux. Heureusement, elle et son conjoint ont pu souffler un peu grâce à un organisme communautaire du quartier Hochelaga-Maisonneuve, **Répit-Providence**, à qui ils ont confié leurs enfants à trois reprises.

" On n'en pouvait plus, raconte Mireille. Chaque fois, ça nous a permis de dormir tranquilles durant une nuit et en même temps de sentir les enfants en sécurité. On avait visité les locaux. On savait qu'ils étaient entre bonnes mains. **Répit-Providence** porte bien son nom. "

Installé dans un modeste immeuble, l'organisme permet depuis 10 ans de laisser souffler les parents qui éprouvent des difficultés avec leur progéniture. L'existence même de l'organisme montréalais a permis de diminuer les signalements d'enfants en détresse à la DPJ, reconnaît-on au centre jeunesse de Montréal (CJM). Au lieu de perdre les pédales, les parents y trouvent un soutien indéfectible.

L'appartement compte neuf pièces sur deux étages, avec notamment trois chambres à coucher, une salle de jeux, un bureau et une cuisine. Il accueille en toute confidentialité de cinq à huit enfants en même temps. Trois places sont réservées par la DPJ, qui peut y envoyer un enfant en urgence 24 heures sur 24. Les autres enfants y sont souvent dirigés par des CLSC, mais l'organisme n'est pas une garderie. Il s'agit d'un placement temporaire offrant un plan d'intervention défini pour chaque enfant.

Changer d'environnement

" Les parents les amènent et viennent les chercher, dit Manon Leclerc, agente de liaison de l'organisme. La première fois que l'enfant vient ici, c'est dur, car bien souvent il n'a jamais quitté sa maison. Mais après, il s'habitue. Et comme il est avec d'autres enfants, il se sent sécurisé. Ça leur fait du bien de changer d'environnement. "

Ce jour-là, l'éducateur Ali Paré jouait à cache-cache avec un enfant pendant qu'un autre tapait sur une petite table avec un jouet. Cinq enfants ensemble, malgré le Ritalin que prennent plusieurs d'entre eux, ça fait du bruit. Mais Ali a l'habitude. " J'ai travaillé dans des camps de jour, dit-il. J'aime travailler avec des enfants. Ils sont attachants. "

Le jour de notre visite, un des enfants, âgé de 3 ans, était là en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse. " C'est la famille d'accueil qui a demandé de l'aide, explique Mme Leclerc. Il n'a pas vu sa mère depuis deux mois. Il est très perturbé. Il est possible qu'il change de famille d'accueil. "

Les enfants jouent, regardent la télévision, soupent et dorment sur place. " La nuit, ils se réveillent, dit la directrice de l'organisme, Isabelle Perrault, un jeune dans les bras. Ils ont peur du noir. Ce sont souvent des enfants un peu perturbés. On est là s'ils ont besoin de nous pour leur donner de la tendresse, sinon, on les laisse jouer. Quand les parents reviennent, tout le monde est heureux de se retrouver. Le parent a parfois peur que la DPJ place son enfant. Le répit chez nous est moins menaçant. "

Aucune subvention

Répit-Providence, créé au départ par les soeurs de la Providence, fournit gratuitement ce service aux familles. Or, chaque enfant représente une dépense de 78 \$ par jour pour l'organisme. " Nous n'avons aucune subvention, dit Mme Perrault. Nous fonctionnons grâce à des fondations et à des dons. On trouverait normal que le gouvernement nous aide. Ça nous permettrait de nous rapprocher des clientèles, d'avoir une succursale à Verdun, Ville-Émard ou Montréal-Nord, car ce type de répit est demandé partout. Ça nous coûte 200 000 \$ rien que pour les salaires. Quand on pense que tous les services des centres jeunesse sont facturés aux parents. Nous on fait ça gratuitement. "

L'organisme a récemment fait l'objet d'une recherche de l'Université de Montréal, qui a validé l'utilité de son action. " Les parents que l'on a interrogés disent que c'est un milieu chaleureux, sûr, encadrant, non jugeant et respectueux des différences ", a dit Danielle Lessard, responsable de la recherche, lors d'un atelier très suivi au récent congrès annuel des centres jeunesse, à Québec.

Programme Jessie

Pour éviter le placement d'enfants difficiles, il existe d'autres programmes à Montréal, tel Jessie, mis sur pied par le CJM et le centre Dollard-Cormier pour aider les parents toxicomanes qui ont des enfants de 0 à 5 ans.

" On fait des rencontres avec ces parents, explique Estelle Gemme, responsable du programme à Dollard-Cormier. On regarde ce qu'on peut faire pour aider la personne. Et on fait le point régulièrement. " Pour Mme Gemme, la toxicomanie est une réalité qui n'est pas toujours facile pour les intervenants de la DPJ: " Quand l'éducateur de la DPJ arrive dans un appartement, que la mère est droguée, que l'enfant est là, à côté du *pusher*, ce n'est pas évident ", dit Marie-José Johnson, adjointe clinique au CJM.

Ces programmes sont d'autant plus importants en protection de la jeunesse qu'il y a beaucoup d'attente pour obtenir une aide du CLSC. " Souvent la bonne volonté et l'énergie sont là dans les CLSC, mais s'il y a trois mois d'attente le parent va dire à la DPJ que son enfant, il n'en veut plus! " explique Marie-Lucie Trudel, chef de service en réinsertion au CJM.

" Le ministre Philippe Couillard s'est donné huit ans pour investir, ajoute Marie-Claude Martel, directrice générale de l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec. On a eu 12 millions en prévention pour nos programmes Famille-Enfant-Jeunesse cette année. C'est insuffisant. À cause de problèmes budgétaires, les jeunes arrivent dans les centres jeunesse dans un état de plus en plus détérioré. Par exemple, un jeune qui n'a pas de problème scolaire mais un problème de consommation de drogue, si ses parents ne parviennent pas à obtenir un travailleur social rapidement, le problème s'amplifiera et le parent finira par appeler la DPJ. "

Pour Isabelle Perrault, la prévention est pourtant primordiale. " Quand je vois les enfants que l'on garde à **Répit-Providence**, je me dis qu'on parle quand même de la jeunesse québécoise, qui est notre avenir, dit-elle. On sait déjà qu'on ne fait pas beaucoup d'enfants, alors ça vaut sûrement le coup d'investir dans les petits de 0 à 5 ans. "

Illustration(s) :

Roberge, Alain

L'organisme **Répit-Providence**, d'Hochelaga-Maisonneuve, a permis de diminuer les signalements d'enfants en détresse à la DPJ. Sur la photo, l'éducateur Ali Paré joue avec des enfants, notamment Alexandre (avec le ballon, 2 ans) et Sanika (au fond, 4 ans et demi), qui lui ont été envoyés par un CLSC et non par la DPJ.